

*Questions orales*PÉTROLE—DEMANDE DE MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE ENTRE
LA MAJORATION DU PRIX DE VENTE ET LA HAUSSE DES
CÔÛTS DE PRODUCTION

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances a dit, dans le cadre de la lutte contre l'inflation, qu'il fallait empêcher toute augmentation des prix, sauf si la hausse du coût de production justifie une telle augmentation. Comme les coûts de production du pétrole n'ont pas réellement augmenté, le ministre peut-il garantir à la Chambre qu'après l'expiration de l'accord volontaire actuellement en vigueur, le prix du pétrole restera à son niveau actuel, soit \$6.50 la baril?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je ne puis vous l'assurer. Les frais de prospection et de production ont augmenté dans les régions productrices, à la suite de la hausse générale des prix au Canada. Nous nous efforcerons d'arriver à un accord sur un prix qui puisse être considéré comme juste tant pour les provinces productrices telles que la Saskatchewan que pour les provinces consommatrices comme le Manitoba.

* * *

[Français]

L'HABITATION

ON DEMANDE DES CRÉDITS ADDITIONNELS POUR LA SOCIÉTÉ
CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre chargé des Affaires urbaines.

Étant donné que certains emprunteurs n'ont pas pu obtenir de prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement, sous prétexte que les crédits de cette société sont totalement engagés pour l'année, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si les crédits qui ont été attribués pour l'année en cours à la Société centrale d'hypothèques et de logement sont totalement engagés, et dans l'affirmative, est-ce qu'il espère obtenir du Conseil du Trésor des crédits additionnels, afin de permettre à cette Société de répondre à un plus grand nombre de demandes, et d'aider à la relance de l'industrie de la construction?

[Traduction]

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, certains bureaux ont épuisé les montants de la SCHL mais j'encourage le public de continuer à soumettre des demandes, puisque nous travaillons de concert avec des prêteurs particuliers pour faire entrer des fonds privés subventionnés par le gouvernement. Je prie aussi les services de la SCHL de continuer à accepter les demandes et nous continuerons à travailler avec le capital privé pour servir autant de personnes que possible.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Je regrette beaucoup que le ministre n'ait pas du tout répondu à ma question. Je suis bien d'accord pour dire que le public peut continuer à présenter des demandes, c'est la chose la plus facile au monde. Ce qui est plus difficile, c'est d'obtenir une réponse favorable à sa demande. C'est ce que je veux savoir. Est-ce que la Société centrale d'hypothèques et de

[M. Macdonald (Rosedale).]

logement dispose encore de crédits pour répondre favorablement aux demandes des emprunteurs?

[Traduction]

M. Danson: Monsieur l'Orateur, je ne peux vous répondre exactement. Tout ce que je puis dire c'est qu'aucun bureau n'a épuisé tous les fonds et ils peuvent continuer à recevoir les demandes. Je ne peux prévoir ce que seront les réactions ailleurs. Il va sans dire que nous continuons à agir en vue de servir autant de Canadiens que possible.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une dernière question supplémentaire. Étant donné la grande importance de cette question, je voudrais savoir si la Société centrale d'hypothèques et de logement est limitée dans l'acceptation des prêts garantis, c'est-à-dire des prêts qui sont contractés auprès des institutions prêteuses autorisées, et est-ce que la Société est sujette à une limite quant à l'acceptation de ces prêts garantis?

[Traduction]

M. Danson: Monsieur l'Orateur, nous subventionnons à la fois les prêts directs et ceux du secteur privé, les fonds émanant de ces deux sources continuent donc à être à la disposition du public.

[Français]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre du Travail, s'il est présent.

[Traduction]

M. Stanfield: Il est sorti pour inspecter la viande.

* * *

LES POSTES

DEMANDE DE RAPPORT SUR LES NÉGOCIATIONS AVEC LE
SYNDICAT DES POSTIERS

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Comme la majorité des postiers du pays manifestent de plus en plus le désir d'une convention juste et équitable, semblable à celle qui a été conclue récemment avec l'Union des facteurs du Canada, le ministre des Postes pourrait-il indiquer à la Chambre si les négociations collectives avec le Syndicat des postiers du Canada sont en bonne voie d'aboutissement?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, malheureusement non. J'aimerais être plus optimiste, mais je dois être franc envers la Chambre. J'ai l'intention de faire une déclaration demain en Chambre ou ailleurs. Il n'y a aucune raison pour que les membres du Syndicat des postiers du Canada n'obtiennent pas un règlement aussi satisfaisant que les facteurs. Ils vont, je crois, ratifier leur contrat ce soir. Si les deux parties voulaient s'asseoir et négocier en toute bonne foi, au lieu de donner la priorité au règlement des questions d'intérêt local à Montréal, en particulier dans le cas des 39 personnes qui ont fait l'objet de sanctions, les choses iraient mieux. Je n'ai pas l'intention de changer d'avis là-dessus, en retour d'un règlement.